RCS

REGISTRE DE COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS

TARIFS

Articles 25 et 27 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

VERSION 16.0

RCS
REGISTRE DE COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS

TARIFS

Articles 25 et 27 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Sommaire :

1. Dépôts par voie électronique 3

1.1 Dépôts électroniques avec réquisitions 3

1.2 Dépôt à régulariser 4

1.3 Dépôts électroniques sans réquisitions 4

1.4 Dépôts électroniques effectués en dehors des délais légaux 5

2. Guichet d'assistance au dépôt 5

3. Consultation 5

3.1 Demande de consultation 5

3.2 Copie d'un document 6

3.3 Notification et suivi de dépôt 6

4. Extraits et certificats 6

4.1 Extrait 6

4.2 Certificats 6

5. Supplément pour traitement urgent d'une demande 6

6. Enregistrement et taxe administrative 7

6.1 Droit d'enregistrement (pour information) 7

6.2 Taxe administrative 7

1. Dépôts par voie électronique

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

1.1 Dépôts électroniques avec réquisitions

Forme juridique	Immatriculation	Modification		Radiation
		Statutaire	Autre	
société anonyme, société d'investissement à capital variable, société européenne, société par actions simplifiée	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
société en commandite par actions	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
société à responsabilité limitée	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
société à responsabilité limitée simplifiée	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
société coopérative, société coopérative européenne	54,78 €	14,61 €	10,96 €	54,78 €
société en commandite spéciale	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
société en commandite simple	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
société en nom collectif	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
succursale de société commerciale	54,78 €	-	10,96 €	54,78 €
succursale de société à responsabilité limitée simplifiée	10,96 €	-	7,30 €	10,96 €
succursale de société de droit étranger	105,91 €	-	10,96 €	105,91 €
fonds commun de placement	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
fonds de titrisation	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
fonds d'investissement alternatif réservé visé à l'article 10bis	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
groupement d'intérêt économique	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
succursale d'un groupement d'intérêt économique	10,96 €	-	7,30 €	10,96 €
succursale d'un groupement d'intérêt économique de droit étranger	14,61 €	-	10,96 €	14,61 €
groupement européen d'intérêt économique	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
succursale d'un groupement européen d'intérêt économique	10,96 €	-	7,30 €	10,96 €
succursale d'un groupement européen d'intérêt économique de droit étranger	14,61 €	-	10,96 €	14,61 €
association sans but lucratif, fondation	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
société civile	54,78 €	14,61 €	10,96 €	54,78 €
succursale d'une société civile	10,96 €	-	7,30 €	10,96 €
succursale d'une société civile de droit étranger	54,78 €	-	10,96 €	54,78 €
association d'épargne-pension	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
association d'assurances mutuelles	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
association agricole	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
commerçant personne physique	14,61 €	-	10,96 €	14,61 €

Forme juridique	Immatriculation	Modification		Radiation
		Statutaire	Autre	
succursale d'un commerçant personne physique	10,96 €	-	3,66 €	10,96 €
succursale d'un commerçant personne physique étranger	14,61 €	-	10,96 €	14,61 €
établissement public	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €
mutuelle	14,61 €	10,96 €	10,96 €	14,61 €
autres personnes morales et entités dont l'immatriculation est prévue par l'article 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises	105,91 €	54,78 €	10,96 €	105,91 €

1.2 Dépôt à régulariser

	Montant
Dépôt à régulariser	10,00 €

1.3 Dépôts électroniques sans réquisitions

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

Type de dépôt	Montant
Comptes annuels et comptes consolidés déposés dans les délais légaux	19,00 €
Projet de fusion, scission ou transfert de patrimoine professionnel, d'actifs, de branche d'activité	54,78 €
Projet de transfert de siège transfrontalier	54,78 €
Convocations aux assemblées	10,00 €
Inscription, modification et radiation des fonds d'investissement altermatifs réservés sur la liste visée à l'article 34, paragraphe (3) de la loi modifiée du 23 juillet 2016 relative aux fonds d'investissement alternatifs réservés	€ 10,96
Autres dépôts	10,96 €

* : les frais de dépôt pour les données financières déposées en dehors des délais légaux sont applicables à partir du 1er janvier 2017

1.4 Dépôts électroniques effectués en dehors des délais légaux

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %

Majoration des frais de dépôt pour les données financières déposées en dehors des délais légaux	
lorsque le dépôt est effectué dans le huitième mois suivant la date de clôture de l'exercice social	€ 50
lorsque le dépôt est effectué entre le neuvième et le onzième mois suivant la date de clôture de l'exercice social	€ 200
Lorsque le dépôt est effectué à compter du douzième mois suivant la date de clôture de l'exercice social	€ 500
Majoration des frais de dépôt pour les informations, acte, extrait d'acte, document déposés en dehors des délais légaux	
lorsque le dépôt est effectué dans le deuxième mois suivant la date de l'évènement le rendant nécessaire	€ 50
lorsque le dépôt est effectué entre le troisième et quatrième mois suivant la date de l'évènement le rendant nécessaire	€ 200
lorsque le dépôt est effectué à compter du cinquième mois suivant la date de l'évènement le rendant nécessaire	€ 500

2. Guichet d'assistance au dépôt

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

	Montant
Association sans but lucratif, fondation, association agricole, commerçant personne physique et société à responsabilité limitée simplifiée - immatriculation	Tarif de dépôt + 20,00 €
Association sans but lucratif, fondation, association agricole, commerçant personne physique et société à responsabilité limitée simplifiée - tout autre dépôt	Tarif de dépôt + 10,00 €
Tout autre dépôt	Tarif de dépôt + 80,00 €

3. Consultation

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

3.1 Demande de consultation

	Montant
Consultation par voie électronique certifié conforme	5,00 €
Consultation par voie électronique d'un lot d'archive certifié conforme	5,00 €
Frais d'accès à la plateforme électronique	Annuellement : 5.000 €

3.2 Copie d'un document

	Montant
Copie d'un document sous format papier certifiée conforme par page	1,50 €

3.3 Notification et suivi de dépôt

Notification et suivi des dépôts	Montant
Par numéro RCS	1,00 €

4. Extraits et certificats

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

4.1 Extrait

Type de document	Montant
Extrait sous format papier (pour le 1er extrait demandé dans le cadre d'une demande pour une personne ou entité immatriculée donnée) avec signature	21,43 €
Pour chaque extrait sous format papier supplémentaire dans le cadre d'une demande pour une personne ou entité immatriculée donnée avec signature	7,70 €
Extrait sous format électronique avec signature qualifiée	10,43 €
Mise à disposition d'informations publiques inscrites au RCS pour une personne ou entité immatriculée sous forme de données électroniques avec signature qualifiée automatique	10,43 €

4.2 Certificats

Type de document	Montant
Certificat sous format papier avec signature	10,00 €
Certificat sous format électronique avec signature qualifiée	4,75 €

5. Supplément pour traitement urgent d'une demande

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

	Montant
Supplément pour traitement urgent d'une demande	100,00 €

6. Enregistrement et taxe administrative

(Montants en EUR, tarifs non soumis à TVA)

6.1 Droit d'enregistrement (pour information)

	Montant
Par document déposé	12,00 €

6.2 Taxe administrative

	Montant
Taxe administrative prévue par l'article 74bis de la loi du 19 décembre 2002 tel qu'introduit par la loi du 30 juillet 2013 portant réforme de la Commission des normes comptables	5,00 €